Master Santé publique

L'essentiel

Nature de la formation

Diplôme national

Durée de la formation

- 2 ans

Public

Niveau(x) de recrutement

- Baccalauréat +3

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle

Modalités

- Partiellement à distance

Mise en avant

Depuis 2004, le master de santé publique de l'Université Clermont-Auvergne se distingue des masters de santé publique en ce qu'il n'est pas orienté sur des outils (l'épidémiologie, économie de la santé, sociologie de la santé,...), qu'il associe santé publique et sciences de l'éducation et qu'il est structuré à partir de quatre domaines d'application qui constituent ses quatre parcours : l' éducation à la santé (en direction des enfants adolescents et jeunes adultes), l' évaluation en santé, sciences du risque en santé environnementale et santé au travail et l'éducation thérapeutique du patient. La maîtrise de ces outils se fait dans le cadre de chacune des orientations, le fait que la première année soit entièrement identique, sur le plan des enseignements, quel que soit le parcours choisi en master2, permettant une maîtrise commune et suffisante de ces outils. En Master 2, des enseignements mutualisés entre parcours existent également, à chaque fois que la maitrise d'outils de santé publique le rend nécessaire.

Le parcours 1 Éducation à la Santé en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes (EDUC SANTÉ) vise à former des experts en éducation et promotion de la santé dans une dynamique partenariale en direction des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

Le parcours 2 Évaluation en Santé (EVAL) vise à former des experts en évaluation de la qualité en santé, tant au niveau des établissements de santé que des programmes de santé.

Le parcours 3 Sciences du risque en santé environnementale et en santé au travail (SRS-ET) permet aux candidats en Formation Initiale ou en Formation Continue (professionnels de santé, juristes,...) d'acquérir une culture spécifique du risque, aussi bien sur le plan sanitaire que juridique. De plus, la particularité de cette formation pluridisciplinaire – scientifique / médicale / juridique – est de former les évaluateurs du risque à la maîtrise des outils de diagnostic et des méthodes permettant l'évaluation des risques pour la santé humaine, quelle qu' en soit l'origine, de les sensibiliser au contexte juridique entourant la prise de décision en santé et de les initier aux procédures d'expertise.

Le parcours 4 Éducation thérapeutique du patient (ETP) vise à former des experts en éducation thérapeutique du patient dans une dynamique partenariale en direction de patients atteints d'une pathologie chronique.

Présentation

Lieu(x) de la formation

- Clermont-Ferrand
- Moulins

Contacts

UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

28, Place Henri Dunant
TSA 50400
63001 Clermont-Ferrand
Cedex 1

63001 Clermont-Ferrand
Cedex 1

Renseignements

Responsable(s) de formation

Laurent GERBAUD
Tel. +33473349721
Laurent.GERBAUD@uca.fr
scola.master.
medpha@uca.fr

Spécificités

Le master Santé Publique est composé de quatre parcours :

1. **Éducation à la Santé en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes (EDUC SANTÉ)**
2. **Évaluation en Santé (EVAL)**
3. **Sciences du risque en santé environnementale et en santé au travail (SRS-ET)**
4. **Éducation thérapeutique du patient (ETP)**

- Le M1 est commun aux 4 parcours.
- Le M2 est spécifique à chaque parcours.

Les enseignements ont lieu principalement à Clermont-Ferrand.

En master 1 et pour les parcours 1, 2 et 4, les enseignements sont regroupés sous forme de séminaires d'une semaine (en général un par mois) afin de faciliter l'accès au master des étudiants résidant hors de Clermont-Ferrand et aux étudiants ayant une activité professionnelle et/ ou en formation professionnelle et continue.

En master 2 parcours 3, les enseignements théoriques sont regroupés sur les mois d'octobre, novembre, décembre et janvier.
Une partie des enseignements est mutualisée entre les parcours en M2, au delà du M1 qui est commun.

Certaines UE sont mutualisées avec des UE du parcours Économie de la santé du Master Économie du développement, porté par l'École d'Économie et le CERDI.

Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Baccalauréat +3

Contacts administratifs

Parcours 1 EDUC SANTE :
Responsable : Carine SIMAR, carine.simar@uca.fr
Scolarité INSPE : scolarite.inspe@uca.fr

Parcours 2 EVAL
Responsable : Professeur Laurent GERBAUD, Laurent.GERBAUD@uca.fr
Coordinatrice pédagogique : Madame Bénédicte BELGACEM, bbelgacem@chu-clermontferrand.fr
+33 (0)4 73 75 03 40

Parcours 3 SRS-ET
Responsable : Professeur Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT, m-pierre.sauvant-rochat@uca.fr
+33 (0)4 73 17 80 56

Parcours 4 ETP
Responsable : Professeur Emmanuel COUDEYRE
pour les personnes ayant un cursus médical : ecoudeyre@chu-clermontferrand.fr
pour les personnes ayant un cursus en Pharmacie : Docteur Anne BOYER-GRAND, aboyer@chu-clermontferrand.fr
pour les autres personnes : Madame Marie Sophie CHERILLAT, mspepin@chu-clermontferrand.fr
+33 (0)4 73 75 03 58

Candidature

Modalités de candidature

Candidature en M1 :

- Capacités d'accueil et modalités d'admission : http://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/
- Candidature en ligne sur e-candidat : https://ecandidat.uca.fr/#!accueilView

Un étudiant ayant validé son M1 rentre en M2 dans le parcours qu'il a choisi ; il peut aussi changer de parcours après avis favorable du comité pédagogique. Les étudiants ayant validé un master 1 (ou une équivalence) dans l'un des domaines concernés par l'un des parcours peut accéder au master 2 après sélection. L'étudiant choisit son parcours et fait une ou des propositions de stage.

En master 2, les étudiants ayant validé un master 1 (ou une équivalence) dans l'un des domaines concernés par l'un des parcours peuvent accéder directement au master 2. Dans ce cas, la sélection d'entrée se fait sur CV, description du projet de l'étudiant et entretien, l'étudiant ayant préalablement choisi son parcours. Lors de l'entretien, l'étudiant fait une ou des propositions de stage.

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

Master Santé publique

Master Santé Publique parcours Evaluation en santé - 2e année

- **Année M2 EVS**
  - Semestre 3 M2 EVS
    - Bloc A UE Fondamentales Semestre 3
      - UE 221 Concepts en évaluation à la santé *6 crédits*
      - UE 222 Outils épidémiologiques en évaluation *6 crédits*
        - EC Outils épidémiologiques
      - UE 223 Gestion des risques *3 crédits*
      - UE 224 Evaluation médico économique *6 crédits*
        - EC Evaluation médico économique
      - UE 225 Evaluation des politiques et programmes de santé pub. *6 crédits*
      - UE 226 Statistiques niveau 2-mesures et techniques quantit. *3 crédits*
        - EC Statistiques niveau 2 - mesures et techniques quantitat.
  - Semestre 4 M2 EVS
    - Bloc A' UE Fondamentales Semestre 4
      - UE 227 Accréditation, certification et EPP *3 crédits*
      - UE 228 Contractualisation en qualité, relations d'agence *3 crédits*
      - UE 229 Evaluation des politiques et programmes santé niv. 2 *6 crédits*
      - UE Anglais *3 crédits*
    - Bloc B Semestre 4
      - UE Stage *15 crédits*

- EC1 Stage
- EC2 Mémoire

Master Santé publique

Master Santé Publique parcours Education thérapeutique du patient

- **Année M2 ETP**
  - Semestre 3 M2 ETP
    - Bloc A UE Fondamentales Semestre 3
      - UE 121 GERER DES PROJETS EN EDUCATION ET EN PROMOTION DE LA *6 crédits*
        - MODELES THEORIQUES SOUS TENDANT LES DYNAMIQUES D 'EDUCATION
        - DIAGNOSTICS EN PROMOTION DE LA SANTE
        - PLANIFICATIONS EN PROMOTION DE LA SANTE
        - DYNAMIQUES DES INTERACTIONS EN PROMOTION DE LA SANTE
      - UE 422 Santé et maladies chroniques *6 crédits*
      - UE 423 Méthodes d'évaluation en éducation à la santé *3 crédits*
      - UE 424 de l'éducation à la santé en ETP *6 crédits*
      - UE 425 Formation des acteurs en ETP et ETP en cancérologie *6 crédits*
      - UE 426 ETP, activités physiques et vie quotidienne *3 crédits*
  - Semestre 4 M2 ETP
    - Bloc A' UE Fondamentales Semestre 4
      - UE 427 ETP, médicaments, gestion des traitements *3 crédits*
      - UE 428 ETP inégalités sociales de santé, travail, handicap *6 crédits*
      - UE 429 ETP et parcours soins, périnatalité *3 crédits*
      - UE 4210 ETP Psychoéducation et addictions *6 crédits*
      - UE Anglais *3 crédits*
    - Bloc B UE Semestre 4
      - UE Stage *9 crédits*
        - EC1 Stage professionnel
        - EC2 Mémoire

Master Santé publique

Master Santé Publique parcours Sciences du risque en santé environnementale et santé au travail

- **Année M2 SRS**
  - Semestre 3
    - Bloc A UE Fondamentales Semestre 3
      - UE 321 Perception et communication sur le risque *3 crédits*
      - UE 322 Outils épidémiologiques *3 crédits*
        - EC Outils épidémiologiques
      - UE 323 Outils toxicologiques *6 crédits*
      - UE 324 Evaluation quantitative et qualitative du risque san. *3 crédits*
      - UE 325 Environnement et santé *6 crédits*
      - UE 226 Statistiques niveau 2-mesures et techniques quantit. *3 crédits*

- EC Statistiques niveau 2 – mesures et techniques quantitat.
- UE 327 Santé au travail *6 crédits*

- Semestre 4
  - Bloc A' UE Fondamentales Semestre 4
    - UE 328 Anglais *6 crédits*
    - UE 329 Projet de filière *6 crédits*
  - Bloc B UE Mémoire + UE Stage
    - UE 3210 Stage *18 crédits*
      - Stage professionnel

Master Santé publique

Master Santé publiquere année

- **Année M1SP**
  - Semestre 1 M1SP
    - Bloc A UE 11 + UE 12
      - UE 11 INTRODUCTION A LA SANTE PUBLIQUE *6 crédits*
        - DEFINITION ET CONCEPTS DE BASE
        - ENJEUX ACTUELS ET SANTE PUBLIQUE
        - SYSTEME DE SANTE
        - PROMOUVOIR LA SANTE A L 'HEURE ACTUELLE
      - UE 12 EDUQUER ET FORMER EN SANTE PUBLIQUE *9 crédits*
        - DEFINITIONS DES CONCEPTS FONDAMENTAUX : EDUCATION ET ANDRAGO
        - GRANDS COURANTS PEDAGOGIQUES ET ANDRAGOGIQUES
        - OUTILS ET METHODES EDUCATIVES ET ANDRAGOGIQUES
        - DE LA CONCEPTION A L'ANALYSE DES SITUATIONS D 'APPRENTISSAGE
    - Bloc D UE 13 + UE 14
      - UE 13 ETAT DE SANTE ET ORGANISATION *6 crédits*
      - UE 14 OUTILS ET METHODES STATISTIQUES *9 crédits*
  - Semestre 2
    - Bloc B UE 19
      - UE STAGE *9 crédits*
    - Bloc C UE 16 + UE 17 + UE 20
      - UE 16 INITIATION A LA RECHERCHE ET AU MEMOIRE *3 crédits*
        - INITIATION A LA RECHERCHE ET AU MEMOIRE
      - UE 17 PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE *6 crédits*
        - PROMOTION DE LA SANTE : EDUCATION, PREVENTION ET PROTECTION
        - MODELES CONCEPTUELS EN PROMOTION DE LA SANTE
        - MILIEUX PROMOTEURS DE SANTE
        - AGIR EN PROMOTION DE LA SANTE
      - UE 20 ANGLAIS *3 crédits*
        - ANGLAIS
    - Bloc D' UE 15 + UE 18
      - 15 CARACTERISATION DU RISQUE EN SANTE *3 crédits*

- RISQUE EN SANTE CARACTERISATION
- 18 METHODES EN EVALUATION *6 crédits*

Rythme

Compatibilité avec une activité professionnelle

Formation hybride, partiellement à distance

Modalités

Partiellement à distance

Pour tous les parcours en master 2 :

- la présence a au moins 60% de chaque semaine de séminaire est obligatoire,
- la durée de stage est au minimum de 400 heures (Parcours SRS-ET de 560h à 600h),
- chaque étudiant se voit attribuer un enseignant tuteur pour la réalisation de son stage
- l'UE mémoire n'est pas compensable,
- la participation aux soutenances de mémoire est obligatoire.

Parcours 2 (EVAL) : les cours ont lieu à la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand et dans le service de Santé Publique du CHU de Clermont-Ferrand pour un volume de 359 h. Les UE 222 et UE 226 sont communes avec la spécialité 3 (SRS-ET). L'équivalent de 90 h de cours est mis en ligne via la plateforme de travail de l'université. Le stage est réalisé dans une structure intervenant en évaluation/ amélioration de la qualité en santé. L'UE mémoire (2211) n'est pas compensable.

Parcours 3 (SRS-ET) : les cours ont lieu à la Faculté de Médecine et à la Faculté de Pharmacie de Clermont-Ferrand, pour un volume de 317 h. L'équivalent de 60h de cours est mis en ligne. Les UE 322 et l'UE 326 sont communes avec la spécialité 2 (EVAL – UE 222 et UE 226). Les supports de cours et les documents pour travail personnel sont mis en ligne via la plateforme de travail de l'université. Le stage est réalisé dans une structure intervenant en évaluation/gestion de risques environnementaux et/ou de risques professionnels. L'UE stage & mémoire (3210) n'est pas compensable.

Parcours 4 (ETP) : les cours ont lieu à la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand et pour deux semaines à l'INSPE de l' UCA - site de Moulins pour un volume de 357 h. L'équivalent de 80 h de cours est mis en ligne via la plateforme de travail de l'université. Les UE 421, 422, 424 sont communes avec la spécialité 1 (EDUC SANTE). Le stage est réalisé dans une structure intervenant en éducation thérapeutique du patient. L'UE mémoire (4212) n'est pas compensable.

Stage(s)

Stage(s)

Oui, obligatoires

Séjour(s) à l'étranger

Informations complémentaires sur le(s) séjour(s) à l'étranger

Concernant la mobilité entrante :

L'ouverture vers l'international s'appuie sur l'accueil d'étudiants étrangers (via Campus France) dans la formation. Les étudiants étrangers représentent, suivant les années et les parcours entre 20 et 35% des étudiants validant leur diplôme. Les principaux pays représentés sont ceux d'Afrique du Nord, d'Afrique francophone sub saharienne, mais aussi du Liban, de Russie et du Yémen. L'accueil d'étudiants étrangers découle aussi des liens établis avec les enseignants chercheurs dans plusieurs pays (Australie, Belgique, Canada, Portugal, Ukraine). Cette mobilité est favorisée par la possibilité de rédiger le mémoire en anglais et en russe, sachant que les présentations et supports de présentation restent en français.

Concernant la mobilité sortante :

Cette mobilité est favorisée par le fait que les stages à l'étranger sont acceptés, avec un encouragement pour les étudiants à faire leur stage dans leur pays d'origine, à condition d'être en zone sûre (verte ou jaune) du ministère des affaires étrangères. Pour tous les étudiants, un mécanisme de d'incitation à la réalisation de stage dans des structures ou laboratoires de recherche internationaux engagés dans des collaborations avec des enseignants-chercheurs du master (Australie, Belgique, Canada, Portugal, Ukraine).

Récemment, la création de la Chaire UNESCO « EducationS & Santé » (octobre 2018) favorise les relations avec des universités étrangères (en particulier avec l'Afrique) et une réflexion est en cours afin de créer une formation à distance, destinée aux étudiants africains, et leur permettant d'acquérir les bases en santé publique, afin de faciliter leur intégration ultérieure en master. Ce projet sera mené sur la période 2021-2026.

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Niveau de sortie

- Niveau 7 : Master

Compétences visées

URL Fiche RNCP

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34291/

Codes ROME pour parcours 3 :

- H1302 Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement - HSE - industriels
- 387f Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement

Activités visées / compétences attestées

Master 1

Compétences scientifiques professionnelles

CSP 1 : Agir dans un cadre professionnel pluridisciplinaire où les activités sont fondées scientifiquement.
CSP 2 : Maîtriser les fondamentaux dans le domaine de la Santé Publique (valeurs, structures, acteurs, politiques).

Compétences scientifiques générales

CSG 1 : Respecter l'éthique scientifique.
CSG 2 : Résoudre des problèmes demandant des capacités d'abstraction.
CSG 3 : Adopter une approche interdisciplinaire en étant capable de combiner de approches méthodologiques et réflexives issues de champs disciplinaires différents (épidémiologie, sociologie, sciences de l'éducation, économie, statistiques).
CSG 4 : Concevoir et mettre en œuvre une démarche scientifique de résolution de situations problématiques : utiliser les instruments et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur ; analyser des données scientifiques ; valider un modèle théorique par comparaison de ses prévisions avec les données empiriques recueillies ; apprécier les limites de validité d'un modèle.
CSG 5 : Maîtriser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données.
CSG 6 : Maîtriser des outils bureautiques.
CSG 7 : Savoir développer une analyse critique de la littérature scientifique en santé.

Compétences relationnelles

CR 1 : Travailler en équipe pluridisciplinaire.
CR 2 : Mettre en œuvre quelques grands principes de management de structures.

Compétences transversales

Compétences organisationnelles

CT 1 : Développer et suivre un programme de promotion de la santé en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes.
CT 2 : Maîtriser les stratégies de financement et prendre en compte les différentes contraintes réglementaires et administratives.

- CSP 3 : Comprendre les stratégies d'évaluation et maîtriser les approches évaluatives épidémiologiques, biostatistiques et médico-économiques nécessaires à ces évaluations.
- CSP 4 : Maîtriser les politiques en santé publique et d'éducation à la santé (insertion d'un programme de promotion d'éducation à la santé, méthodes de mesure d'état de santé, méthodes d'analyse des politiques de santé, méthode de mesure des performances d'un système de santé, méthodes de comparaison internationales).
- CSP 5 : Maîtriser les techniques pédagogiques en éducation appliquées à l'éducation à la santé et à la promotion de la santé en s'appuyant sur les sciences de l'éducation.
- CSP 6 : Maîtriser les fondements des analyses en santé environnement et en analyse santé risque environnement.
- CSP 7 : Maîtriser les concepts en épidémiologie et les techniques de base en épidémiologie (sondage, indicateurs, création d'une base de données), en métrologie, ainsi que les bases des approches quantitatives, qualitatives et mixtes.

Master 2 Parcours 1 EDUC SANTE

Les compétences développées dans le cadre de ce master répondent aux critères du référentiel national réalisé sous l'égide du Comité consultatif national pour l'élaboration des programmes de formations en éducation à la santé (http://www.inpes.sante.fr/espace-reseau/competences-promotion-sante/approche-competences.asp) et du référentiel européen Comp HP (http://www.nuigalway.ie/health-promotion/documents/M_Barry/comphp_core_competencies_framework_for_health_promotion_handbook_sept_2011.pdf). Il s'agit avant tout de compétences en planification, évaluation, conduite de projets de promotion de la santé en développant des approches pluri et transdisciplinaires, en permettant aux personnes et aux populations de participer aux décisions concernant leur santé tout en étant attentifs aux inégalités sociales de santé. Il s'agit de :

Compétences scientifiques professionnelles

CSP 1 : Agir dans un cadre professionnel pluridisciplinaire où les activités sont fondées scientifiquement.
CSP 2 : Conduire son activité dans le respect des principes éthiques, notamment autour des grands enjeux de santé publique.

Compétences scientifiques générales

CSG 1 : respecter l'éthique scientifique.
CSG 2 : Connaître, respecter et mettre en œuvre les règlementations en vigueur.
CSG 3 : Résoudre des problèmes demandant des capacités d'abstraction.
CSG 4 : Adopter une approche interdisciplinaire.
CSG 5 : Concevoir et mettre en œuvre une démarche scientifique de résolution de situations problématiques : utiliser les instruments et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur ; analyser des données scientifiques ; valider un modèle théorique par comparaison de ses prévisions avec les données empiriques recueillies ; apprécier les limites de validité d'un modèle.
CSG 6 : Maîtriser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données. CSG 7 : Maîtriser des outils bureautiques.

Compétences relationnelles

CT 2 : Travailler en équipe pluridisciplinaire.
CT 3 : Mettre en œuvre quelques grands principes de management de structures.

Compétences transversales

Compétences organisationnelles

CT 1 : Développer et suivre un programme de promotion de la santé en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes.

- CSP 3 : Prendre en compte l'apprentissage des stratégies d'évaluation (évaluation de pertinence des résultats et des processus, évaluation médico-économique et évaluation de la qualité) ainsi que des connaissances épidémiologiques et biostatistiques nécessaires à ces évaluations.
- CSP 4 : Maîtriser les politiques en santé publique et d'éducation à la santé, notamment quant à l'insertion d'un programme de promotion d'éducation à la santé dans différents programmes nationaux et régionaux de santé publique.
- CSP 5 : Rechercher des subventions et prendre en compte les différentes conduites réglementaires et administratives.
- CSP 6 : Maîtriser les techniques pédagogiques en éducation appliquées à l'éducation à la santé et à la promotion de la santé en s'appuyant sur les sciences de l'éducation.

Master 2 Parcours 2 EVAL

Les compétences développées sont avant tout celles nécessaires à la mise en œuvre des stratégies d'évaluation des soins pour un établissement de santé comme pour un programme de santé, telles que proposées par :

la HAS (que ce soit dans le cadre de la certification d'établissement, l'accréditation d'équipe, l'évaluation de pratiques professionnelles et la gestion des risques en établissement de santé et lors des soins, l'évaluation de nouvelles technologies, l'évaluation médico-économique et l'analyse d'impact budgétaire), les analyses de la qualité développées classiquement en santé (Donabedian, Brook, assurance qualité selon la définition standard,...) l'apport des normes qualité issues de l'amélioration continue de la qualité (selon Berwick – et en filigrane Deming, Juran, Gittlow et Oppenheimer- et selon les certifications ISO de la qualité des services) les sociétés professionnelles ou savantes : Société régionales d'appui à la qualité, Collège des économistes de la santé, SOFGRESS, sociétés savantes ayant mis en place des programmes d'évaluation des soins : CNGOF, SFMU,...) les organismes internationaux OMS, Banque Mondiale principalement.

Compétences scientifiques générales

CSG 1 : Connaître les bases de l'approche classique en évaluation de la qualité en santé (approche de Donabedian, assurance qualité et contrôle qualité).
CSG 2 : Savoir conduire une analyse de cause généraliste (diagramme de Pareto, d'Ishikawa,...) ou appliquée aux analyses de risque a priori (cartographie des risques,...) et a posteriori (CREX, RMM, QQOQCP, Orion,...).
CSG 3 : Savoir analyser les validités internes et externes d'indicateurs.
CSG 4 : Connaître les concepts de prévention, précaution et anticipation.
CSG 5 : Connaître les principes d'une analyse coût résultats et des modalités de calcul de coûts.
CSG 6 : Connaître les bases théoriques de l'évaluation des programmes de santé.
CSG 7 : Connaître les principes de la certification et de l'accréditation.
CSG 8 : Connaître les apports théoriques issus de l'amélioration continue de la qualité (ISO, Deming, Juran, Gittlow et Oppenheimer,...) et les fondements des politiques qualité.
CSG 9 : Maîtriser les concepts d'approche contractuelle en qualité et de relation d'agence (sélection adverse, risque moral).
CSG 10 : Savoir développer une analyse critique de la littérature en santé.

Compétences organisationnelles et relationnelles

CO 1 : Savoir mener une analyse de risque (a priori, a posteriori) avec une équipe multidisciplinaire dans différents cadres (établissements de santé, programme de santé,...).
CO 2 : Savoir mettre en œuvre des stratégies de partenariat, de recherche en évaluation et élaborer un protocole d'évaluation de programme.
CO 3 : Pouvoir participer à la planification et à la réalisation d'une certification HAS d'un établissement de santé.
CO 4 : Savoir organiser une politique qualité dans différents contextes.
CO 5 : Savoir conduire un audit en santé.

Compétences transversales

CT 1 : Savoir analyser les liens entre référence, critère et indicateurs.
CT 2 : Savoir préparer une évaluation de la qualité en santé (EPP, évaluation de programme,...), calculer le nombre de sujet nécessaire, réaliser un plan d'analyse, utiliser les statistiques adaptées, mener une étude de prévalence ou d'incidence et maîtriser les techniques de sondage.
CT 3 : Maîtriser la segmentation structure procédure et résultats et la hiérarchisation des critères et indicateurs en découlant.
CT 4 : Savoir mener des analyses de risques a priori (y compris la cartographie des risques).
CT 5 : Savoir mener une étude coût efficacité (y compris étude de minimisation de coût et étude coût utilité), analyse de sensibilité comprise.
CT 6 : Connaître les usages de l'évaluation.
CT 7 : Savoir mener une évaluation de programme, construire un rapport d'évaluation adapté à différents contextes (réseaux de santé, en promotion de la santé, en secteur médicosocial, programme de santé publique).
CT 8 : Connaître les étapes et maîtriser d'une certification HAS d'un établissement de santé.

- CSP 3 : Connaître les systèmes de vigilance.
- CSP 4 : Connaître les principes d'une analyse d'impact et d'une analyse d'impact budgétaire.
- CSP 5 : Connaître les principes d'une modélisation médico-économique (y compris le modèle de Markov).
- CSP 6 : Savoir évaluer un programme de dépistage.
- CSP 7 : Connaître les principales méthodes d'analyse multivariée probabilistes (régression linéaire multiple, régression logistique, modèle de Cox), leurs règles d'utilisation et d'interprétation.
- CSP 8 : Connaître les principales méthodes d'analyse en projection (ACP, ACM, analyses hiérarchiques) leurs règles d'utilisation et d'interprétation.
- CSP 9 : Savoir valider et analyser un score composite (qualité de vie, satisfaction, score qualité, score de performance, ...).
- CSP 10 : Connaître et analyser les incitations en qualité et le recours aux systèmes d'indicateurs qualité.
- CSP 11 : Connaître les principes de l'audit appliqués à la santé.
- CSP 12 : Savoir développer une analyse critique de la littérature scientifique en santé.

Compétences scientifiques professionnelles

CSP 1 : Savoir évaluer une technologie en santé (ancienne comme nouvelle), un programme de dépistage. CSP 2 : Savoir mener une analyse de sensibilité/spécificité des systèmes de veille et savoir calculer un seuil d'alerte.

Master 2 Parcours 3 SRS-ET

Les compétences développées dans le cadre de ce parcours sont en accord avec les orientations nationales définies pour les professionnels de santé et de l'éducation dans le Plan National Santé Environnement (PNSE 4 – 2021-2025) et dans le Plan Santé Travail (PST – 2018-2022). Il s'agit avant tout de compétences en évaluation ou gestion des risques liés à l'environnement et au monde professionnel. La formation s'appuie sur des approches pluri et transdisciplinaires, permettant aux personnes et aux populations de participer aux échanges avec les scientifiques, les politiques/décideurs et les citoyens, et à la prise de décision face à un risque connu, reconnu ou inconnu.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

Parcours 1 EDUC SANTÉ : le master est une formation professionnelle qualifiante qui vise à former des experts en éducation et promotion de la santé.
Parcours 2 EVAL : le master est une formation qui vise à former des experts en évaluation de la qualité en santé, tant au niveau des établissements de santé que des programmes de santé.
Parcours 3 SRS-ET : le parcours SRS-ET a pour objectif de former des professionnels capables d'identifier un danger spécifique et ses conséquences pour l'homme et son environnement, d'analyser et de gérer des situations à risque pour l'homme et son environnement et de proposer des solutions aux décideurs et aux autorités compétentes pour les situations à risque.
Parcours 4 ETP : le master est une formation professionnelle qualifiante qui vise à former des experts en éducation thérapeutique du patient, tant au niveau de programmes d'ETP que de leurs coordination (UTEP,...).

Insertion professionnelle

Parcours 1 EDUC SANTE : Le Master est une formation professionnelle qualifiante qui vise à former des experts en éducation et promotion de la santé afin d'occuper des postes de :

- Formateurs, Conseillers pédagogiques.
- Médecins de l'éducation nationale et des collectivités territoriales.
- Conseillers techniques auprès des IA et des Recteurs.
- Postes de coordonnateurs en éducation prioritaire.
- Chargés de mission santé et prévention des collectivités territoriales.
- Responsables et cadres dans le milieu associatif, mutualiste.
- Cadres dans les institutions développant des stratégies de prévention pour les administrations d'Etat ou les collectivités territoriales.
- Et tout poste laissant une large place aux missions de mise en œuvre de projets de promotion de la santé dans une dynamique partenariale en direction des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

Parcours 2 EVAL : Le Master est une formation qui vise à former des experts en évaluation de la qualité en santé, tant au niveau des établissements de santé que des programmes de santé afin notamment d'occuper des postes de :

- Coordonnateur de programmes qualité en établissement de santé.
- Ingénieur qualité en établissement de santé.
- Certificateur en santé (certification HAS, accréditation d'équipes et de professionnels).
- Conseil en politique de santé et évaluation de programmes de santé.
- Responsable d'équipe de soins, de réseaux de soins ou de programmes de santé.

Parcours 3 SRS-ET : Le parcours SRS-ET a pour objectif de former des professionnels afin d'occuper des postes :

- Evaluateur du risque au sein d'établissements et d'organismes publics ou privés,
- Evaluateur de risque sanitaire au sein des agences de sécurité sanitaire,
- Métiers de la prévention en santé au travail (Intervenants en Prévention des Risques Professionnels - IPRP),
- Métiers de recherche dans le champ de la santé au travail ou de la santé environnementale.

Cette spécialité permet aux candidats en Formation Initiale ou en Formation Continue (professionnels de santé, juristes, …) d'acquérir une culture spécifique du risque, aussi bien sur le plan sanitaire que juridique, leur permettant d'intégrer des postes d'évaluateur du risque au sein d'établissements et d'organismes publics ou privés. De plus, la particularité de cette formation pluridisciplinaire – scientifique / médicale / juridique – est de former les évaluateurs du risque à la maîtrise des outils de diagnostic et des méthodes permettant l' évaluation des risques pour la santé humaine, quelle qu'en soit l'origine, de les sensibiliser au contexte juridique entourant la prise de décision en santé et de les initier aux procédures d'expertise.

Parcours 4 ETP : Le Master est une formation professionnelle qualifiante qui vise à former des experts en éducation thérapeutique du patient afin d'occuper des postes de :

- Coordonnateurs d'Unité Transversales d'Education du Patient (UTEP) en établissements de santé publics ou privés.
- Coordonnateurs de programmes d'ETP.
- Responsable d'association de patients chargé de mission ETP.
- Chargés de mission santé en IREPS/CODES/.
- Chargés de mission santé et prévention des collectivités territoriales.
- Responsables et cadres dans le milieu associatif, mutualiste.
- Cadres dans les institutions développant des stratégies de prévention pour les administrations d'Etat ou les collectivités territoriales.
- Et tout poste laissant une large place aux missions de mise en œuvre de projets de promotion de la santé dans une dynamique partenariale en direction de patients atteints d'une pathologie chronique.